

## Article 1

Tout club d'IDF peut organiser un Trophée Jeunes IDF.

Il doit faire acte de candidature, selon le calendrier établi par la commission Jeunes de la Ligue et annoncé sur le site de la Ligue IDF des Echecs.

Au cas où une date n'aurait pas été sollicité dans les délais, il appartiendra à la commission jeunes de rechercher un club candidat.

Tout candidat s'engage à respecter le cahier des charges du Trophée Jeunes.

[La ligue encourage les organisateurs à désigner des arbitres jeunes secondant l'arbitre principal.](#)

L'organisateur doit offrir des conditions de jeux conformes aux règlements sportifs de la FFE.

Un espace buvette restauration et un espace de détente pour les enfants entre chaque ronde, suffisamment sécurisé.

**L'aire de jeu doit être sécurisée, seul y ont accès les compétiteurs, les arbitres et les organisateurs.**

La salle de jeu doit être accessible en transports en commun et le plan d'accès indiqué sur la fiche d'inscription.

La commission Jeunes de la Ligue se réserve le droit d'exclure un tournoi pouvant mettre en danger le déroulement du Trophée.

## Article 2

La commission jeunes de la Ligue IDF met à disposition de l'organisateur du Trophée Jeunes IDF :

- une aide à la conception informatique de l'affiche du tournoi.
- un arbitre, si le club organisateur n'en possède pas (l'arbitre est indemnisé par l'organisateur).
- Prêt gratuit du matériel (jeux, sous-jeux, pendules mécaniques)
- le logiciel PAPI de la FFE.
- relais d'information sur le site de la Ligue IDF et les divers médias à disposition.

## Article 3

Chaque tournoi mixte est ouvert à tous les jeunes des catégories Ppo à Jun, licenciés A dans un club d'IDF dont le Elo est inférieur à 2200.

4 tournois mixtes par catégorie Elo :

- Tournoi des moins de 1198 Elo à la cadence de 60 mn KO.
- Tournoi des 1199 à 1399 Elo à la cadence de 60 mn KO.
- Tournoi des 1400 à 1599 Elo à la cadence de 60 mn KO.
- Tournoi des 1600 à 2199 Elo à la cadence de 90 mn KO (ouvert aux adultes licenciés en IdF, catégories identiques).

Pour la catégorie de 1600 à 2199, les adultes des catégories de 1600 à 2199, licenciés en IdF, sont autorisés à participer avec l'accord du club organisateur, des prix spécifiques devant être réservés aux jeunes dans cette catégorie.

## **Article 4**

Nous recommandons de faire uniquement les inscriptions par voie postale !

Tarif des inscriptions :

- Limité à 20 € maximum jusqu'à 5 jours avant la compétition, cachet de la poste faisant foi (le club organisateur récupère toutes les recettes).
- Jusqu'à 25 € maximum, 48h avant la compétition cachet de la poste faisant foi.
- Jusqu'à un maximum de 30 € ensuite et sur place.

Les inscriptions adressées par voie postale et non parvenues à l'organisateur le jour de la compétition, feront l'objet d'un paiement au tarif sur place à charge ensuite pour l'organisateur de rembourser le trop perçu une fois l'inscription initiale reçue, sous condition que les délais aient été respectés, cachet de la poste faisant foi.

**Ces tarifs sont des maximums, chaque organisateur est libre d'appliquer les tarifs que son budget et ses ressources bénévoles lui permet, en fonction des charges du Trophée qu'il organise, le tarif d'inscription n'étant pas un critère de sélection pour la commission Jeunes.**

Il appartient à l'organisateur de décider si les inscrits sur place, selon leur heure d'arrivée, entre à la 1ère ronde ou à la 2ème ronde avec 0 point.

**En cas d'entrée à la 1ère ronde, l'horaire de la 1ère ronde doit impérativement être respecté.**

Nous recommandons la vigilance des organisateurs sur l'implication de sponsors pour qu'ils soient en adéquation avec l'éthique sportive et le public jeune (par exemple : pas de marques d'alcool, de cigarettes...) et doivent recevoir l'agrément de la Ligue IDF des Echecs.

## **Article 5**

Un tournoi du Trophée Jeunes IDF doit se dérouler en 5 rondes à cadences longues sur deux jours. Les étapes du Trophée Jeunes sont réservées pour les jeunes de Ppo à Jun, aux licenciés de la Ligue IDF des Echecs.

## **Article 6**

Les appariements se font au système suisse, avec le logiciel PAPI de la FFE.

L'homologation du (des) tournois d'une étape se fait par le club organisateur qui doit veiller à respecter les délais de rigueur.

C'est l'arbitre du tournoi qui veille à envoyer la (les) boule(s) papi à la FFE.

## **Article 7**

Nous recommandons aux organisateurs de distribuer une coupe et un prix aux trois premiers des 4 tournois, dans le tournoi des 1600 à 2199 des coupes et un prix doivent être données aux 3 jeunes les mieux classés.

Une belle médaille doit récompenser tous les compétiteurs, (autre que les 3 premiers et meilleurs des tournois), marquant des points dans l'étape.

Les prix sont à la discrétion de l'organisateur.

## **Article 8**

A la fin du tournoi, l'organisateur doit envoyer les résultats complets au directeur des jeunes IDF et au secrétariat de la Ligue IDF, par voie postale et/ou par e-mail.

Le directeur des jeunes assure le suivi des résultats des différents Trophées Jeunes IDF et la diffusion sur les différents média mis à sa disposition (site Internet de la Ligue).

## **Article 9**

Afin de bien valoriser votre manifestation au point de vue local et national :

**Il est impératif de :**

rédiger un article sur le tournoi avec photos et de l'envoyer **au format électronique** au webmestre de la Ligue IDF des Echecs.

**Il est vivement conseillé d'inviter à la remise des prix :**

- les élus de la ville.
- les élus du Conseil Général.
- un membre de la commission jeune.
- les éventuels sponsors.

## **Article 10**

Tout manquement au présent cahier des charges pourra entraîner l'annulation du « Label Trophée Jeunes IDF » au tournoi incriminé, après délibération du comité directeur de la Ligue.

Nom du club ou comité départemental organisateur : .....

Date de l'Étape :

« Lu et approuvé » le : .....

Signature et cachet de l'organisateur :